

Le 20 mars 2017

NOTE D'INFORMATION N° 2017/03

I - DISTRIBUTION DE SACS

La collecte des déchets verts reprendra le lundi 3 avril. En conséquence, la distribution des sacs aura lieu rue du Tilleul, au local technique situé sous la bibliothèque les :

vendredi 31 mars 2017 de 17h00 à 19h00

et

samedi 1^{er} avril 2017 de 10h00 à 12h00

II - INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Il est rappelé aux parents d'**enfants nés en 2014** ou nouvellement arrivés sur la Commune que les inscriptions scolaires se font en Mairie du domicile, à partir du 1^{er} avril 2017, à l'aide du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

III - ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE

Mercredi 22 mars de 14h30 à 17h30 : animation pour Pâques à destination des enfants.

Vendredi 31 mars à 18h30 : Apéri-livres. Vous avez beaucoup apprécié un livre, un peu moins ou pas du tout, venez en parler et faire part de vos commentaires en toute convivialité autour du verre de l'amitié.

Samedi 22 avril de 10h à 16h : troc aux plantes. Venez échanger vos plantes, graines et autres boutures dans le jardin derrière la bibliothèque. Vous pourrez également admirer une **exposition de créations artistiques** de Mme Gillard.

Mercredi 17 mai de 14h30 à 17h30 : animation à l'occasion de la fête des Mères à destination des enfants.

IV - RESTAURATION AMBULANTE

Une nouveauté : chaque samedi à partir du 1^{er} avril, de 18h00 à 20h30/21h00, un crêpier habitant le village s'installera sur la place devant l'église pour vous proposer ses produits.

Rappel : Pizza Saint Phil vous accueille les mardi et vendredi soir sur la place des Alliés.

V. SORTIE AU PARC ASTÉRIX

Vous avez entre 11 et 17 ans, la Commission Jeunes, sous l'égide du Conseil Municipal, vous propose une journée au parc Astérix le **samedi 13 mai 2017**.

Des accompagnateurs adultes vous aideront à rendre cette sortie inoubliable. Une réunion d'information aura lieu en avril où vous sera communiqué le montant de la participation financière.

Alors par Toutatis, venez vite vous inscrire en mairie.

VI. ÉLECTIONS

Nous vous rappelons les dates des prochains scrutins :

- élections présidentielles : **23 avril et 7 mai 2017**
- élections législatives : **11 et 18 juin 2017**

Si vous ne pouvez pas venir voter, vous pouvez **dès maintenant** confier à **un autre électeur de la commune** le soin de voter pour vous. La procuration est établie sans frais auprès d'un tribunal d'instance, d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie, proche de votre lieu de résidence, de travail ou de vacances (la personne à qui vous donnez procuration n'a pas besoin d'être présente).

Les documents nécessaires pour établir la procuration sont :

- un titre d'identité
- un imprimé fourni et rempli sur place (ou à pré-remplir sur internet)
Formulaire cerfa n°14952*01
service public.fr / Papiers Citoyenneté/Elections

De nouvelles cartes d'électeurs vous seront transmises d'ici la fin du mois de mars.

Le Maire,
Didier LEBRET